

Réf: Dossier 310606

Avis de constitution

SOCIETE « LA BAGAGERIE DES 2 PLATEAUX »

Siège ABIDJAN COCODY AVENUE 7eme TRANCHE,
Lot 2979, Ilot 247

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 24 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA BAGAGERIE DES 2 PLATEAUX

»

Objet : COMMERCE D'ARTICLE DIVERS (VENTE DE SACS, VALISES, BIJOUX, ACCESOIRES, PAGNE...), BAGAGERIE GENERALE, TRANSFERT D'ARGENT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY AVENUE 7eme TRANCHE,
Lot 2979, Ilot 247

Dirigeant(s) Mme COULIBALY MAIMOUNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02340 du 14/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27992/GTCA/RC/2024 du 14/05/2024

